

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 22 septembre 2020, s'est réuni le **28 septembre 2020**, à GRAND-CHAMP, à l'Espace 2000, route de Plumergat, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Lucile BOICHOT - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Roland TABART
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Pascal HERISSON
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN - Arnaud DE GOVE
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Moran GUILLERMIC
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI
LE BONO : Yves DREVES
LE HEZO : Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
MEUCON : Pierrick MESSENGER
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP : Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Nadine FREMONT
PLOUGOUMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-AVE : Anne GALLO - Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Jean-Yves PIRONNEC - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYES : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : David LAPPARTIENT - Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT (arrivée à 18h30) - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - François ARS - Christine PENHOUE - Nadine DUCLOUX - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE (jusqu'à 19h45) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

GRAND-CHAMP : Dominique LE MEUR a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE a donné pouvoir à Pierre LE RAY
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Eric ANDRIEU
Bernard RIBAUD a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SAINT-ARMEL : Christian LE MENACH a donné pouvoir à David LAPPARTIENT
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SENE : Katy CHATILLON-LEGALL a donné pouvoir à Régis FACCHINETTI
THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO
VANNES : Monique JEAN a donné pouvoir à Chrystel DELATTRE
Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à François ARS à compter de 19h45
Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Ont été représentés :

LOCQUETAS : Michel GUERNEVE a été représentée par Hélène BARON

Absents :

TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
VANNES : Anne LE HENANFF
Mohamed AZGAG
Michel GILLET
Latifa BAKHTOUS

Le Président,
David ROBO

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

MARCHES PUBLICS

**COMMUNICATION DES RAPPORTS ANNUELS 2019
DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

Les délégataires doivent produire, chaque année à l'autorité délégante, un rapport comprenant un compte-rendu technique, financier et qualitatif. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service.

Ces délégations sont les suivantes :

- Délégations de service public des Transports Publics Urbains de Voyageurs
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du golf public de Baden
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquagolfe de Surzur
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'Aéroport Vannes Golfe du Morbihan
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des pépinières d'entreprises
- Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du crématorium de Plescop
- Délégation de service public pour l'établissement d'un réseau de communications électroniques à très haut débit.

Ces rapports seront mis à la disposition du public dans les différentes communes, conformément aux dispositions des articles L.1411-13 et L.1411-14 du CGCT.

Je vous demande de prendre acte de l'information donnée au Conseil Communautaire, au titre de l'année 2019, sur la gestion des différentes délégations listées ci-dessus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE PREND ACTE